

Le modèle de microsimulation TRAJECTOIRE : un outil d'estimation des réformes de retraites tous régimes.

Cindy DUC¹, Gwennaël SOLARD², Félix HOUSSET & Corentin PLOUHINEC

Le système de retraites français est composé de plus de 70 caisses de retraites. Un salarié du privé cotise ainsi à la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), les fonctionnaires de l'État au SRE (Service des Retraites de l'État), ceux des collectivités locales à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), etc. Cette multiplicité de régime émane d'un choix social prenant en considération les particularités socioprofessionnelles des individus.

Lorsque l'on s'intéresse au déroulement de la carrière d'un individu, et en particulier à l'accumulation de ses droits à retraite dans les différentes caisses, il est donc indispensable de disposer de données pour chaque régime. De plus, les réformes du système de retraite, notamment celles portant sur la durée d'assurance, affectent généralement toutes les générations hormis celles étant à moins de 5 ans de l'âge légal de départ à la retraite (seule la réforme de 2010 instaurant le décalage progressif de l'âge minimal de départ a dérogé à cette règle). Il est donc difficile d'estimer les effets de ces réformes tant en termes de comportements de départ (décalage de l'âge), de variation du montant des pensions et d'impact financier pour les régimes sans disposer des carrières complètes des générations concernées.

Il est important de disposer d'outils permettant d'anticiper la manière dont les individus vont réagir aux changements législatifs en matière de retraites. Le modèle TRAJECTOIRE (TRAJECToire de Carrières TOUs REGimes) répond à ce besoin, en simulant les évolutions de carrière observées dans l'échantillon interrégimes de cotisants de la DREES pour les générations 1942 à 2009 : il prolonge la partie observée de la carrière en simulant annuellement les transitions sur le marché du travail. Deux états annuels sont possibles, les états d'emploi étant différenciés selon l'affiliation à une caisse de retraite (cnav salarié, cnav cadre, cnav contractuel fonction publique, msa salarié, rsi...). Une fois la carrière professionnelle et salariale estimée, le modèle détermine ensuite, toujours au niveau individuel, des âges de fin d'emploi, de fin d'activité et de liquidation selon un modèle de comportement de départ à la retraite défini principalement par une recherche du taux plein. Enfin il calcule le montant de la pension de retraite en fonction de différents scénarios législatifs et économiques.

Nous proposons dans cette communication de décrire l'architecture du modèle : attribution des différents états que peut occuper un individu sur le marché du travail (état principal et état secondaire) et simulation des carrières ; modélisation des équations de salaires ; fonctionnement du module de comportement de départ à la retraite ; module de calcul des pensions, CALIPER (Lermechin *et alii*, 2011). Nous proposons également d'analyser l'impact de l'allongement de la durée d'assurance requise pour le taux plein telle que prévu par la loi

¹ DREES, Bureau des Retraites

Email : cindy.duc@sante.gouv.fr, téléphone : 01 40 56 81 77

Adresse postale : DREES, Bureau Retraites, 14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07SP

² DREES, Bureau des Retraites

Email : gwennael.solard@sante.gouv.fr, téléphone :

Adresse postale : DREES, Bureau Retraites, 14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07SP

du 20 janvier 2014 comme cas d'étude ; les différents outputs du modèle seront alors présentés dans cette dernière partie.